

Strasbourg, le 24 octobre 2024

## Plan d'évolution du Parc de l'Orangerie : la consultation se poursuit jusqu'au 31 octobre

La Ville de Strasbourg rappelle que la démarche de participation citoyenne concernant l'évolution du Parc de l'Orangerie est ouverte jusqu'au 31 octobre. Chacun·e peut contribuer en remplissant le questionnaire accessible aux entrées du parc ou en ligne sur [participer.strasbourg.eu](https://participer.strasbourg.eu)

La démarche a été lancée en août 2024, et vise à élaborer un plan d'actions global pour le Parc de l'Orangerie, à l'instar de ce qui a été fait en 2022 puis 2023 pour les parcs du Schulmeister et de la Citadelle. Nouveau mobilier, plantations, réaménagement des cheminements, les interventions ont permis de répondre aux besoins exprimés par la population.

Une fois cette première phase de diagnostic close, les services de la collectivité recenseront et analyseront les propositions recueillies afin d'élaborer un plan d'évolution. En février 2025, aura lieu la phase de restitution auprès des forces vives et habitants, assortie d'un calendrier de mise en œuvre à court, moyen et long terme.

Pour rappel, l'objectif du plan vise à améliorer durablement cet espace intergénérationnel de loisirs et de détente, apprécié autant des habitants que des visiteurs et qui s'étend sur 26 hectares. Véritable îlot de fraîcheur au cœur de la ville, créé en 1740, selon un style de jardin à l'anglaise, il est classé depuis 1993 au titre des monuments historiques. Plus grand parc de Strasbourg, il accueille des animations festives et des événements culturels. Au quotidien, il allie sport et convivialité, avec des aires de jeux et des zones de pique-nique.

Outre le lancement progressif des activités dans le cadre de la transformation du Zoo de l'Orangerie et les travaux en cours pour la réalisation du nouveau bowling, le Parc de l'Orangerie doit aujourd'hui être repensé et bénéficier d'une approche globale pour répondre davantage aux attentes des usagers et acteurs associatifs comme économiques qui le font vivre. Au-delà des enjeux de rayonnement de ce lieu emblématique de la ville, il s'agit aussi d'améliorer la résilience environnementale du parc à l'heure où notre patrimoine naturel - véritable allié dans la lutte contre les dérèglements du climat - souffre aussi de ces changements. Labellisé Eco jardin depuis 2013, le parc compte près de 3 000 arbres.

Cette attention particulière portée au Parc de l'Orangerie, qui rehaussera son attrait, rend aussi la Ville de Strasbourg attentive aux multiples activités proposées au sein

Contact Presse :  
Service presse – [info.presse@strasbourg.eu](mailto:info.presse@strasbourg.eu) – 03.68.98.68.71  
[strasbourg.eu/espace-presse](https://strasbourg.eu/espace-presse)



de cet espace vert et auxquelles petits et grands sont attachés. La Ville de Strasbourg accompagne notamment le gérant des activités barques et manège, en difficulté depuis une dizaine d'années, via la convention encadrant l'exploitation de ces attractions notamment. Ces difficultés structurelles ont fait l'objet d'échanges à plusieurs reprises avec les services de la collectivité afin de convenir des modalités de paiement des loyers impayés. Il sera proposé rapidement une rencontre au gérant afin de faire à nouveau le point sur la situation et identifier les leviers raisonnablement mobilisables.

Strasbourg compte sept grands parcs de plus de sept hectares, alors que 450 hectares de parcs, squares et espaces verts d'accompagnement de voiries sont recensés.

